



**SECRÉTARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE LA MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# CONSEIL SCIENTIFIQUE DE FAÇADE

Manche Est-mer du Nord

Conseil maritime de façade Manche Est-mer du Nord

# Les étapes de construction

## ◆ Mesure CIMER 2019

## ◆ Actions EMR-MEMN-02 / 03 DSF MEMN 2022

→ Rationaliser l'organisation des instances de suivis de l'éolien à l'échelle de la façade

- *éviter la sur-sollicitation experts sur sujets redondants*
- *faciliter leur coordination*
- *adopter une vision globale et transversale des projets / des enjeux de la façade pour limiter les impacts*

## ◆ Consultations des arrêtés inter-préfectoraux portant création du CSF et CGSF

20 mai – 10 juin 2022 : Consultation CP/CS + CAF  
29 juin 2022 : assemblée plénière CMF MEMN

→ une centaine de propositions reçues

→ **AIP CSF : stabilisé**

→ **AIP CGSF : consultation CAF à venir**

**Création conseil scientifique de façade MEMN (CSF)**

**Création comité de gestion des projets éoliens en mer de façade MEMN (CGSF)**

# Périmètre du conseil scientifique de façade

- ◆ Trois missions distinctes



- ◆ Autonomie d'action
- ◆ Avis consultatifs
- ◆ Expertise scientifique large et variée (non exclusive à l'environnement)
- ◆ Règlement intérieur fixé par ses membres
- ◆ Animation : OFB / Secrétariat : DIRM MEMN

# Missions du conseil scientifique de façade

## 1. Suivi scientifique des projets EMR

- ◆ Éclairer la maîtrise d'ouvrage des projets EMR à venir
  - \* une instance unique pour les projets à venir = pas de CSF en date du 1<sup>er</sup> novembre 2022
  - \* il peut se substituer aux instances existantes propres à chaque projet, si souhaitable

Planification

Débat public

Procédure mise en concurrence

Instruction

Travaux/Exploitation

Avis sur l'identification de zones propices  
+ connaissances à acquérir

Avis sur les mesures ERC  
Avis sur les mesures de suivi

Avis sur les protocoles scientifiques

Harmoniser les protocoles à l'échelle de la façade  
Cohérence des suivis à l'échelle de la façade  
Appréhension des effets cumulés

# Missions du conseil scientifique de façade

## 2. Appui au CMF MEMN pour ses missions

- avis et propositions sur les protocoles scientifiques de tous projets, plans et programmes soumis à la consultation du CMF ou de sa commission permanente
- avis relatifs aux enjeux et questionnements de moyen et long termes entrant dans le champ de compétences du conseil maritime de façade

## 3. Questions scientifiques

- enjeux d'acquisition de connaissances environnementales, sociales et économiques de la façade
- avis sur protocoles scientifiques mis en oeuvre pour l'acquisition de ces connaissances
- gestion des données / partage des connaissances
- milieu marin

# Articulation avec les autres instances

- ◆ Collaboration renforcée avec le CMF MEMN
  - Le CMF peut s'appuyer sur le CSF pour ses missions, et réciproquement
  - Le président de la CP peut soumettre aux préfets coordonnateurs des propositions
  - Le CMF peut participer aux réunions du CSF en qualité de personnalité qualifiée, et réciproquement
- ◆ Coopération avec les instances pertinentes à l'échelle de la façade (CS de parcs éoliens existants, etc) ou nationale (Observatoire national éolien en mer, conseil scientifique national, ...)
- ◆ Coopération avec le comité de gestion et de suivi des projets EMR de façade MEMN

**Souplesse d'organisation pour une coopération optimale :**  
**Les services de l'État ou le comité de gestion et de suivi de façade peuvent soumettre des propositions**  
**Le CSF peut soumettre des propositions**

# Composition du conseil

- ◆ Expertise large

*Milieu vivant (avifaune, mammifères marins, habitats benthiques, ichtyofaune, ressources halieutiques, écosystèmes marins, etc.)*

*Qualité du milieu (biogéochimie de la colonne d'eau et des sédiments, etc.)*

*Milieu physique (océanographie, géomorphologie, dynamique hydro-sédimentaire, électro-magnétisme, bruit, climatologie, etc.)*

*Milieu humain (économie, sociologie, géographie, etc.)*

*Patrimoine naturel et paysage.*

- ◆ Limitée à 15 membres + personnalités/organismes qualifiés
- ◆ Services de l'État : pas de voix délibérative

## Processus de sélection des experts en cours

→ points de vigilance : expertise large et équilibrée à l'échelle de la façade, disponibilité des experts, représentation des instances scientifiques existantes, ...

# Étapes à venir

- ◆ Prochaines semaines : appel à manifestation d'intérêt puis adoption de l'AIP de désignation des membres du CSF
- ◆ Fin d'année 2022/début d'année 2023 : réunion d'installation du conseil  
→ préciser les modalités de fonctionnement / règlement intérieur du conseil
- ◆ Début d'année 2023 : CSF fonctionnel
- ◆ Premier semestre 2023 : mobilisation pour ses premiers travaux  
→ *bilan annuel des études environnementales, réalisées dans le cadre de l'état initial de l'environnement des projets éoliens en mer Centre-Manche 1 et 2*